



**Communiqué**  
*Mardi 19 décembre 2006*

**À tout le personnel**

**Nouvelles règles de sécurité  
à compter de la session hiver 2007**

Afin de se conformer aux recommandations du (CAMAQ), le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en aérospatiale, l'ÉNA a mis en place de nouvelles règles de sécurité. Ainsi, **les étudiants, les professeurs et les employés de soutien** qui effectuent une activité dans les hangars, les ateliers ou les laboratoires\* seront tenus de porter des chaussures de sécurité, un sarrau ou une combinaison ÉNA et d'avoir à portée de la main des lunettes de sécurité.

Les étudiants auront jusqu'au 12 mars 2007 pour se procurer les chaussures de sécurité qui seront disponibles à la COOP dès le début de la session.

Pour les professeurs et le personnel de soutien, les frais des chaussures et des lunettes de sécurité sont assumés par le Collège. Les sarraus sont fournis au magasin.

**Les autres membres du personnel** qui se rendent occasionnellement dans les hangars, les ateliers et les laboratoires, devront porter des chaussures fermées et avoir à portée de la main des lunettes de sécurité. Celles-ci seront disponibles au magasin.

**Les visiteurs** qui circulent dans les hangars, les ateliers et les laboratoires, devront porter des chaussures fermées et des lunettes de sécurité. Les lunettes de sécurité seront disponibles au poste des agents de sécurité à l'entrée de l'ÉNA.

*\* Note : Les laboratoires visés sont ceux des ailes A, B et D du rez-de-chaussée ainsi que le C-21.*

Serge Rioux  
Adjoint à la directrice de l'ÉNA  
Service de l'assurance qualité